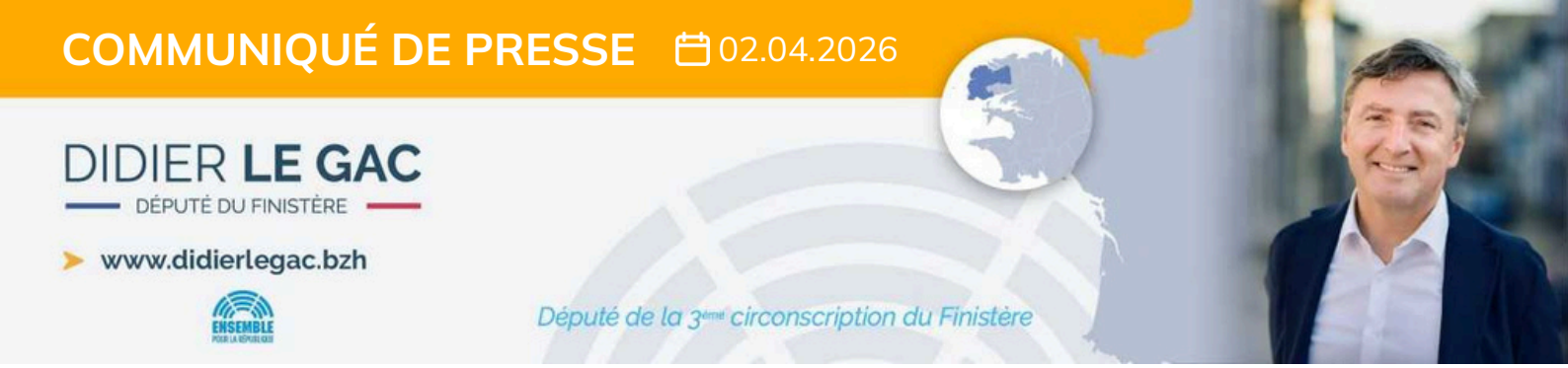
DIDIER LE GAC
DÉPUTÉ DU FINISTÈRE
www.didierlegac.bzh
ENSEMBLE POUR LA RÉPUBLIQUE



Maison d'arrêt de Brest : la création de 100 nouvelles places confirmée dès 2027

Très attentif à la situation de la maison d'arrêt de Brest, notamment des conditions d'exercice des agents pénitentiaires, le député Didier LE GAC s'est à nouveau rendu au ministère de la Justice cette semaine pour faire un point sur les locaux, trop exigus en raison de la surpopulation carcérale.

À cette occasion, le cabinet du ministre lui a confirmé la création de 100 places supplémentaires.

Ainsi, dès le second semestre 2027, la maison d'arrêt verra l'arrivée de nouvelles structures modulaires réservées à l'accueil des détenus du quartier de semi-liberté.

Le député se réjouit de voir Brest retenu parmi les 17 projets qui verront le jour en France : 3 en 2026 et 14 en 2027, soit 1500 places au total. Un projet qui permettra également une meilleure réinsertion des personnes détenues.

Cette extension s'accompagnera de créations de postes — surveillants, agents pénitentiaires et conseillers de probation.

Le député a d'ores et déjà insisté pour que ces renforts de personnels soient bien en réelle adéquation avec la création de ces nouvelles places.

Le député restera pleinement mobilisé et suivra en lien étroit avec le ministère de la Justice ce projet dont la livraison est prévue dans un délai de 18 mois.

Pour rappel, le CP du garde des sceaux publié le 10 décembre 2025 :
https://www.justice.gouv.fr/actualites/espace-presse/nouvelles-prisons-modulaires-premieres-attributions-marches#:~:text=Livrables%20en%2018%20mois%20contre,Lavau%20%C3%A0%20l'automne%202026.

Contact : Didier Le Gac
didier.legac@assemblee-nationale.fr
02.98.33.02.20 - 06.73.39.59.17
11 rue de Kerzouar - BP 30089 - 29290 Saint-Renan